NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2612005 - Basse vallée du Doubs et étangs associés

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2612005

1.3 Appellation du site

Basse vallée du Doubs et étangs associés

1.4 Date de compilation

31/01/2006

1.5 Date d'actualisation

31/05/2010

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,22722°

Latitude : 46,91083°

2.2 Superficie totale

3788 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71013	AUTHUMES
71093	CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR
71101	CHARETTE-VARENNES
71207	FRETTERANS
71208	FRONTENARD
71254	LAYS-SUR-LE-DOUBS
71262	LONGEPIERRE
71326	MOUTHIER-EN-BRESSE
71329	NAVILLY
71351	PIERRE-DE-BRESSE
71355	PONTOUX
71396	SAINT-BONNET-EN-BRESSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A480	*Cyanecula svecica*	r	20	30	p	P	M	C	C	B	B
B	A480	*Cyanecula svecica*	c			i	P	DD	C	C	B	B
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	w	60	60	i	P	P	C	B	C	B
B	A021	*Botaurus stellaris*	w			i	P	P	D			
B	A022	*Ixobrychus minutus*	r	7	15	p	P	M	B	B	C	B
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	r	50	80	p	P	M	C	B	C	B
B	A025	*Bubulcus ibis*	c			i	P	DD	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	r	21	25	p	P	M	C	B	C	B
B	A029	*Ardea purpurea*	r	10	25	p	P	M	C	B	C	B

B	A030	*Ciconia nigra*	c			i	P	DD	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	c			i	R	DD	D			
B	A036	*Cygnus olor*	w	60	60	i	P	M	C	C	C	C
B	A036	*Cygnus olor*	r	5	10	p	P	M	C	C	C	C
B	A043	*Anser anser*	w			i	P	DD	D			
B	A043	*Anser anser*	c			i	P	DD	D			
B	A048	*Tadorna tadorna*	c	1	18	i	P	M	D			
B	A058	*Netta rufina*	r	2	17	p		G	C	B	C	B
B	A059	*Aythya ferina*	r	0	9	p		G	C	B	C	B
B	A061	*Aythya fuligula*	w	30	90	i	P	M	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	r	3	6	p	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	12	26	p	P	M	C	B	C	B
B	A073	*Milvus migrans*	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A081	*Circus aeruginosus*	r	2	4	p	P	M	C	C	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	r	0	5	p	R	M	D			
B	A084	*Circus pygargus*	r	0	2	p	P	M	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	P	DD	D			
B	A098	*Falco columbarius*	w			i	R	DD	D			
B	A098	*Falco columbarius*	c			i	R	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	w			i	V	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	c			i	V	DD	D			
B	A119	*Porzana porzana*	r	1	1	p		M	C	B	C	B
B	A119	*Porzana porzana*	c	5	5	i	V	M	D			

B	A122	*Crex crex*	r	0	1	males	V	G	D			
B	A127	*Grus grus*	c			i	R	DD	D			
B	A131	*Himantopus himantopus*	c			i	P	DD	D			
B	A132	*Recurvirostra avosetta*	c			i	R	DD	D			
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	r	6	8	p	P	M	D			
B	A136	*Charadrius dubius*	r	17	29	p	P	G	C	C	C	C
B	A140	*Pluvialis apricaria*	c	0	175	i	P	M	C	B	C	B
B	A142	*Vanellus vanellus*	r	15	15	p	P	M	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	c	1000	3500	i	P	M	C	B	C	B
B	A146	*Calidris temminckii*	c			i	P	DD	D			
B	A153	*Gallinago gallinago*	c	20	75	i	P	M	C	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	r	30	40	p	P	M	C	C	C	C
B	A162	*Tringa totanus*	c			i	P	DD	D			
B	A165	*Tringa ochropus*	c			i	P	DD	D			
B	A166	*Tringa glareola*	c	0	35	i	P	M	D			
B	A168	*Actitis hypoleucos*	r	1	1	p	P	G	C	B	C	B
B	A168	*Actitis hypoleucos*	c	0	1	p	V	M	D			
B	A193	*Sterna hirundo*	r	15	15	p	P	M	C	C	C	B
B	A197	*Chlidonias niger*	c			i	R	P	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	p	20	30	p	P	M	C	A	C	B
B	A234	*Picus canus*	p	2	5	p	P	M	D			
B	A236	*Dryocopus martius*	p	3	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A255	*Anthus campestris*	c			i	P	P	D			

B	A338	*Lanius collurio*	r	20	50	p	P	M	C	C	C	C
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	w	500	500	i	P	M	C	B	C	B
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	r	20	30	p	V	G	C	B	C	B
B	A734	*Chlidonias hybrida*	c			i	R	P	D			
B	A767	*Mergellus albellus*	w			i	P	DD	D			
B	A767	*Mergellus albellus*	c			i	P	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	w	90	100	i	R	M	C	B	C	B
B	A773	*Ardea alba*	c	0	280	i	R	P	C	B	C	B
B	A856	*Spatula querquedula*	r	0	1	p		G	C	B	C	B
B	A861	*Calidris pugnax*	c	0	78	i	P	M	D			
B	A868	*Leiopicus medius*	p	2	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A885	*Sternula albifrons*	c			i	R	DD	D			
B	A889	*Mareca strepera*	r	4	17	p		G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco subbuteo*	3	10	p	P						X
B		*Otus scops*	1	5	p	P						X
B		*Merops apiaster*	100	250	p	P						X
B		*Jynx torquilla*	2	10	p	P						X
B		*Riparia riparia*	200	600	p	P						X
B		*Turdus pilaris*	6	20	p	P						X
B		*Lanius senator*	0	2	p	V						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	42 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	17 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	24 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

Le site est découpé en 5 entités qui peuvent se décomposer en trois zones majeures :
- le lit mineur du Doubs entre Fretterans et Navilly et son espace inondable, limité par un réseau de digues où sont présents milieux prairiaux et forêts alluviales ;
- la plaine du Doubs, dominée par les terres cultivées mais comportant des espaces prairiaux discontinus notamment entre Navilly et Frontenard et dans les vallées des ruisseaux de la Charetelle et de la Breux, de Charette-Varennes à Pierre-de-Bresse ;
- ?la frange du plateau bressan avec quatre ensembles d'étangs à vocation piscicole (17 étangs au total), bordés principalement de boisements humides et parfois de prairies ou cultures.

Vulnérabilité
: Les travaux hydrauliques menés sur le Doubs à des fins de protection des zones habitées et d'amélioration agricole (construction de digues, enrochements des berges) ont réduit la superficie des zones inondables et prairiales, au détriment notamment de la reproduction du Râle des genêts. La rectification partielle du lit limite localement la création naturelle de bancs de graviers et de berges érodées, au détriment de la Sterne pierregarin, de l'#dicnème criard et du Martin-pêcheur.

L'exploitation des granulats dans le lit du Doubs est à l'origine d'un enfoncement encore perceptible du lit de la rivière, notamment en amont et en aval des fosses d'extraction (Navilly, Lays-sur-le-Doubs). Les habitats connexes au cours d'eau (bras morts, mares, roselières) ne sont plus inondés régulièrement et subissent une accélération du boisement naturel, au détriment du Busard des roseaux, du Blongios nain, du Héron pourpré et de la Gorgebleue à miroir blanc. L'appauvrissement du lit en graviers limite la disponibilité en îles et en grèves favorables à la Sterne pierregarin et à l'#dicnème criard.

L'extraction actuelle et passée de granulats dans le lit majeur de la vallée alluviale (Navilly, Lays-sur-le-Doubs, Fretterans, Pierre-de-Bresse) restreint également la superficie en prairies, mais bénéficie toutefois à certaines espèces nicheuses ou migratrices (Limicoles) en recréant des milieux pionniers artificiels (étendues de graviers, vasières) autour des gravières en eau.

La fréquentation humaine de certaines zones du Doubs (essentiellement sur Fretterans et Longepierre) est responsable d'échecs réguliers de la reproduction de la Sterne pierregarin et de l'#dicnème criard, qui se surajoutent aux échecs naturels dus aux aléas climatiques (crues tardives de printemps).

Les pratiques agricoles liées à l'élevage bovin sont garantes du maintien des milieux prairiaux, favorables à la nidification du Râle des genêts et à l'alimentation d'espèces migratrices (Grande Aigrette, Pluvier doré). La modification des pratiques agricoles (amendements et fauches précoces des prairies, retournement de prairies pour la culture de céréales et de maïs) a restreint la superficie en prairies en bordure du Doubs, derrière les digues. Seule la vallée de la Breux et de la Charetelle (Charette, Lays-sur-le-Doubs, Pierre-de-Bresse) et certaines zones au bord du Doubs (Longepierre, Lays-sur-le-Doubs, Fretterans), encore en majorité prairiales, peuvent constituer le dernier refuge local pour le Râle des genêts.

Les queues marécageuses des étangs se comblent naturellement et se peuplent de saules, écartant le Busard des roseaux, le Héron pourpré, le Blongios nain, au profit de la Gorgebleue à miroir, de l'Aigrette garzette, du Bihoreau gris et du Héron garde-boeuf. Le faucardage à but piscicole réduit ponctuellement la superficie des roselières, mais limite le boisement naturel des queues d'étangs au bénéfice des espèces des marais. La gestion de certaines bordures d'étangs à des fins cynégétiques (maintien d'une végétation arbustive et de roselières) est favorable à la nidification de l'avifaune d'intérêt communautaire (Héron pourpré).

4.2 Qualité et importance

Le site « Basse vallée du Doubs et étangs associés » est une zone riche sur le plan ornithologique. Son avifaune regroupe des espèces particulières et rares, dont certaines sont visées à l'Annexe I de la directive « Oiseaux », telles la Sterne pierregarin, l'Oedicnème criard, l'Aigrette garzette, le Héron bihoreau ou la Gorgebleue à miroir. L'intérêt ornithologique de ce territoire repose sur la diversité des milieux naturels présents permettant à de multiples espèces de s'y reproduire :
- des espèces rares liées à la dynamique fluviale du Doubs,
- des espèces souvent très rares vivant dans les zones d'étangs marécageuses,
- des espèces menacées liées aux prairies et/ou vallées alluviales.

L'intérêt patrimonial réside en premier lieu dans la présence de trois espèces nicheuses d'intérêt communautaire liées à la dynamique fluviale active, dont l'Oedicnème criard, espèce en régression à l'échelle nationale, la Sterne pierregarin, formant sur le Doubs sa seule population du bassin de la Saône et la Gorgebleue à miroir blanc pour laquelle on compte son unique site de reproduction pour la Bourgogne.
Au niveau des étangs, quatre espèces de hérons d'intérêt communautaire viennent également s'alimenter régulièrement sur le site : l'Aigrette garzette, le Héron bihoreau, le Héron pourpré et le Blongios nain. Autre héron d'intérêt communautaire, la Grande Aigrette compose en basse vallée du Doubs sa plus grande population hivernante de Bourgogne. Les étangs constituent aussi un lieu de reproduction pour plusieurs espèces, dont le Busard des roseaux. Ces milieux représentent une halte migratoire et une zone d'hivernage importantes pour des centaines d'oiseaux, dont le Balbuzard-pêcheur.
Au sein des prairies et zones bocagères, 2 espèces d'intérêt communautaire ressortent :
- la Pie-grièche écorcheur, qui maintient une population nicheuse assez importante ;
- à l'opposé, le Râle des genêts, espèce figurant à la liste des oiseaux mondialement menacés de disparition, est au bord de l'extinction.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

ANONYME, novembre 2000 - La basse vallée du Doubs, Site Natura 2000 n°26, Chambre d'Agriculture de Saône et Loire np.
DELAGNEAU L., 2002 - Prairies humides de la Basse Vallée du Doubs (71) - Suivi 2002 de la population de Râle des genêts (Crex crex), Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - 23p.
DESBROSSES R. 1993 - Étude des populations d'oiseaux de la basse vallée du Doubs, département de Saône-et-Loire. Rapport pour le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.
DIDIER B., ROYER JM., 1995 - Etude phyto-écologique de la basse vallée du Doubs secteur de Fretterans à Navilly (71), Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Groupe Régional Etudes Faune Flore Ecosystème (GREFFE), 39p. + annexes.
FROLET J.-M. 2002 - La Grande Aigrette Ardea alba en Saône-et-Loire. Le Courlis [bull. AOMSL] N°4 : 18-32.
FROLET J.-M. 2003 - Première preuve de nidification de l'Alouette calandrelle Calandrella brachydactyla en Saône-et-Loire. Nos Oiseaux 50 : 123-125.
FROLET J.-M. et GRAND B. 2003 - La nidification des sternes en 2003. Suppl. AOMSL Infos 03 (3-4) : 3.
G.R.E.M.I.N.A.T. 1981 - 6. Étude sur les sites naturels de Bourgogne. III. Département de Saône-et-Loire. Fascicule 2 : Fiches analytiques, synthèse typologique et propositions générales. Étude Groupe de recherches sur les milieux naturels régionaux / Établissement public Régional de Bourgogne / Université de Dijon.
GENTILIN C. 1990 - Opération sternes 1989 suite
. Le Courlis [bull. AOMSL] N°1 : 34-35.
GENTILIN C. 1992a - Le Courlis cendré en Saône-et-Loire, nidification et hivernage. Le Courlis [bull. AOMSL] N°2 : 9-13.
GENTILIN C. 1992b - Sternes, bilan 1991. Le Courlis [bull. AOMSL] N°2 : 18-20.
GENTILIN C. 1996 - Statut des sternes pierregarin (Sterna hirundo) et naine (Sterna albifrons) en Saône-et-Loire. Année 1993 (mise à jour 1995). Le Courlis [bull. AOMSL] N°3 : 4-34.
GENTILIN C. 2002a - Le Chevalier guignette Actitis hypoleucos en Saône-et-Loire. Le Courlis [bull. AOMSL] N°4 : 16-17.
GENTILIN C. 2002b - Le Guêpier d'Europe Merops apiaster en Saône-et-Loire et en périphérie. Le Courlis [bull. AOMSL] N°4 : 1-10.
GENTILIN C. 2002c - Le Petit Gravelot Charadrius dubius en Saône-et-Loire. Le Courlis [bull. AOMSL] N°4 : 11-12.
GENTILIN C. 2002d - L'Hirondelle de rivage Riparia riparia en
Saône-et-Loire. Le Courlis [bull. AOMSL] N°4 : 13-15.
HERMANT D., CHIFFAUT A, octobre 1998 - Document d'Objectifs de gestion du site n° FR2600981 Basse Vallée du Doubs, RNF (Document approuvé), Conservatoire des Sites Naturels Bourguignon, 49p. + document annexe
HERMANT D., CHIFFAUT A, septembre 1997 - Programme Life "Document d'Objectifs Natura 2000", rapport d'activité n °3, Site n°10 "Basse Vallée du Doubs", version provisoire du Document d'Objectifs, RNF, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignon, 47p. + annexes.
LA COMBLE (DE) J. et POTY P. 1958 - Les oiseaux de la Saône et Loire. Manuscrit, non publié.
MEZANI S. 2005 - Gestion du patrimoine ornithologique de la basse vallée du Doubs : synthèse patrimoniale et éléments préparatoires à la rédaction de mesures de conservation de l'avifaune des milieux relictuels. Rapport AOMSL. 39 p.
PAUL J.-P. 2002 - Expertise ornithologique de la Z.I.C.O. FC 07 "Basse vallée du Doubs" entre Dole et Annoire (Jura). Rapport Dole Environnement - GNFC / DIREN Franche-Comté, 31 p.

ROCHÉ J. 1978 - Les oiseaux aquatiques nicheurs de Côte d'Or et de Saône-et-Loire : historique, évolution et statut actuel. Le Jean-le-Blanc 17 : 1-8.
VACHER A. 1992 - Les colonies de hérons arboricoles en Saône-et-Loire. Résultats des dénombrements pour les trois espèces nicheuses. Le Courlis [bull. AOMSL] N°2 : 24-26.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	37 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	1 %
55	Réserve de pêche	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	RN de l'Ile du Girard	/	0%
38	Basse vallée du Doubs	+	35%
53	Réserve de chasse du DPF de Fretterans à Lays sur le Doubs	+	1%
55	Réserve de pe^che du DPF de Lays sur le Doubs à Longepierre	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : EPTB Saône et Doubs

Adresse : 220 rue du km 400 71000 MÂCON

Courriel : info@eptb-saone-doubs.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523984/document-d-objectifs-de-la-zone-de-protection-speciale-n-fr2612005-basse-vallee-du-doubs-et-etangs-a

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été approuvé le 28 juin 2011.
Le site est également désigné au titre de la directive « habitat # faune # flore » et fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur le même périmètre que le site d'importance communautaire.
Les enjeux majeurs sur ce site Natura 2000 ont été déclinés en fonction des six habitats d'espèces d'oiseaux identifiés :
- le caractère pionnier et dynamique des milieux alluviaux propices à l'avifaune du lit vif du Doubs et des milieux associés (enjeu prioritaire),
- la capacité d'accueil des formations ligneuses rivulaires en faveur de l'avifaune (enjeu prioritaire),
- l'agriculture d'élevage en faveur des oiseaux nicheurs des prairies et milieux associés (enjeu prioritaire),
- la pisciculture pour le maintien de l'avifaune des étangs,
- le degré de naturalité des milieux forestiers,
- la capacité d'accueil de l'habitat d'espèces des grandes cultures.

Les objectifs sont les suivants :
- maintenir les habitats d'espèces lies à la dynamique fluviale du lit vif du Doubs
- garantir le maintien et la qualité de la ripisylve
- augmenter l'attractivité du site pour les espèces patrimoniales inféodées aux milieux prairiaux et bocagers
- maintenir des modes de gestion propices à l'avifaune des étangs
- préserver la tranquillité qu'assurent les milieux forestiers pour l'avifaune.